

Les crises de déplacement et les crises migratoires, qu'elles soient d'origine humaine ou environnementale ou les deux à la fois, peuvent avoir des répercussions diverses, complexes et dévastatrices sur la vie des individus. Ces répercussions peuvent être physiques et visibles, mais aussi moins visibles, telles que les tensions inter- ou intracommunautaires dues à la rareté des ressources, à la marginalisation de divers groupes sociaux, ethniques ou religieux, à l'insécurité, à l'exploitation, et à des structures de pouvoir criminel ou mues par l'appât du gain. Si l'on ne s'attaque pas aux différents facteurs d'instabilité, on affaiblit les structures et systèmes sociaux, physiques, culturels, économiques, judiciaires et sécuritaires nécessaires au bon fonctionnement des sociétés, ce qui peut mener à une résurgence de la violence, des crises humanitaires et des déplacements, et empêcher les populations touchées de s'engager sur la voie du redressement et de « solutions durables » aux déplacements. L'autonomisation des communautés et de leurs dirigeants locaux à travers une inclusion et une participation actives peut réellement contribuer à la stabilité et permettre de mettre à profit la capacité des individus à apporter un changement positif.



APERÇU DES PROGRAMMES DE STABILISATION MIS EN ŒUVRE DANS LE MONDE PAR L'OIM EN 2021

Depuis plus de 20 ans, l'OIM met en œuvre des programmes de stabilisation dans des situations de crise complexes aux quatre coins du monde. **En 2021, elle a mené plus de 146 projets de stabilisation et de redressement dans 60 pays.** Son expertise institutionnelle et sa présence opérationnelle sur le terrain lui permettent d'adopter une approche sur mesure pour s'atteler aux difficultés posées par la migration et les déplacements grâce aux programmes de stabilisation.

APPROCHE DE STABILISATION COMMUNAUTAIRE

L'approche de stabilisation communautaire suivie par l'OIM est un processus, plutôt qu'un ensemble concret de produits, qui vise à lutter contre les facteurs multidimensionnels de l'instabilité, afin de faciliter le relèvement de situations de crise et de fragilité. Dans les zones touchées par des déplacements, la stabilisation communautaire est une étape nécessaire sur la voie d'une résolution durable des déplacements, en créant les conditions nécessaires au rétablissement des droits fondamentaux et de la sécurité, et en promouvant la cohésion sociale et l'autonomisation, une gouvernance publique fonctionnelle, des processus politiques non violents, une politique sociale efficace, les moyens de subsistance et la prestation de services. Bien qu'elle soit multisectorielle, la stabilisation communautaire vise avant tout à améliorer la stabilité.

Un autre but, non moins important, de la stabilisation communautaire est de poser les bases d'un développement à long terme et d'assurer la transition entre l'action humanitaire et l'aide au développement. C'est pourquoi on dit parfois à l'OIM que les programmes de stabilisation communautaire sont le « chaînon manquant ».

L'OIM s'emploie avec les gouvernements, la société civile et les personnes à promouvoir la stabilité à l'échelle locale afin de sortir d'une crise ou d'une situation de fragilité, ouvrant ainsi la voie à des approches de développement plus durables. Parmi les multiples parties prenantes ciblées se trouvent des acteurs qui ont les moyens d'avoir un impact transformateur sur des situations instables.



PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE: ACTIVITÉS DE MOBILISATION COMMUNAUTAIRE AVEC LES COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE BOMA, SOUDAN DU SUD © OIM 2022 / MAURO TALAMONTI

PRISE EN MAIN ET APPROPRIATION COMMUNAUTAIRES

La méthode de planification à base communautaire est au cœur de la stratégie de stabilisation communautaire suivie par l'OIM. Cette méthode est l'approche phare adoptée par l'Organisation pour mettre en œuvre des programmes participatifs dans les crises de déplacement et les crises migratoires. Elle consiste à procéder par étapes, portant sur les phases de planification, d'évaluation et de redressement des programmes, et peut être utilisée pour obtenir des résultats dans tous les aspects du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix.

Tout en étant adaptable, la méthode de planification à base communautaire est particulièrement pertinente pour l'approche de stabilisation communautaire de l'OIM. Axée sur les personnes, elle considère que les communautés ont les moyens, l'agentivité et la motivation nécessaires pour susciter des changements positifs. Elle permet aux populations vulnérables et marginalisées (personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, réfugiés, migrants de retour, ex-combattants, femmes et jeunes), aux autorités locales et aux membres de la société civile d'être le moteur de leur propre redressement. À cet effet, des équipes locales, appelées équipes centrales de facilitation, sont créées pour mettre en œuvre le projet. Celles-ci travaillent avec les représentants des groupes socioéconomiques désignés par les communautés elles-mêmes. L'ensemble du processus de planification à base communautaire repose sur l'élaboration de plans d'action communautaire qui relient les projets prioritaires à la vision générale de toute la communauté.

D'une manière générale, ce processus peut permettre d'autonomiser les communautés, de renforcer les réseaux de soutien, d'améliorer la cohésion sociale et de développer les capacités des membres et des structures des communautés ainsi que l'appropriation locale, ce qui renforce la stabilité et contribue à des résultats plus pérennes en matière de redressement. Le processus de stabilisation communautaire instaure la confiance et comprend un dialogue à toutes les étapes de sa mise en œuvre. Les programmes de stabilisation communautaire de l'OIM sont mis en œuvre à l'échelle locale afin de renforcer la stabilité depuis la base et de tirer parti de la présence et des relations de l'OIM sur le terrain.

MULTISECTORIALITÉ

Les initiatives de stabilisation communautaire de l'OIM sont mises en œuvre dans de nombreux secteurs pour s'attaquer aux multiples facteurs complexes d'instabilité et d'insécurité, en portant une attention particulière, entre autres, aux aspects suivants:

- Amélioration de l'accès aux services essentiels, tels que la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, ainsi que de la fourniture de ces services
- Remise en état et adaptation d'infrastructures communautaires de base, y compris les marchés locaux
- Appui aux capacités de gouvernance locale
- Relèvement économique, notamment grâce à des possibilités d'emploi de courte durée, au développement des moyens de subsistance et à l'amélioration du marché
- Amélioration de l'accès à l'information
- Mobilisation communautaire mise à profit pour améliorer la participation inclusive et la cohésion sociale

SOUPLESSE ET ADAPTABILITÉ

Les interventions de stabilisation communautaire de l'OIM peuvent être mises en œuvre à n'importe quelle phase d'une crise, pour prévenir des déplacements forcés en s'attaquant aux causes profondes et aux facteurs communautaires de risque dès qu'ils sont identifiés, pour atténuer les effets à long terme des déplacements pendant la crise, et pour remédier aux conséquences des déplacements sur les communautés de retour en garantissant une réintégration durable des migrants de retour.

Fondés sur un processus communautaire souple, les programmes sont conçus pour répondre à une évolution rapide de la situation, ainsi qu'aux nouvelles priorités communautaires qui apparaissent tout au long de leur cycle de vie. En complétant leur mise en œuvre par des activités continues de recherche, de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, il est possible d'identifier de nouvelles possibilités et d'adapter les projets aux besoins de la situation à l'échelle communautaire.

Prévention de la migration forcée ou irrégulière par des investissements dans les communautés

Lutte contre les facteurs de risque et renforcement de la résilience

Atténuation des effets de la migration forcée ou irrégulière

Soutien aux communautés d'accueil

Lutte contre les effets de la migration forcée ou irrégulière due à une crise

Réintégration et reconstruction des communautés de retour

Pour en savoir plus : <https://www.iom.int/stabilization-and-recovery> Contact : TRDCoreGroupHQ@iom.int Suivre : [@UNMigration](https://twitter.com/UNMigration)